

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 26 mars 2026

Situation des agents municipaux à Saint-Denis - Pierrefitte-sur-Seine : mise au point de la Ville

La Ville de Saint-Denis - Pierrefitte-sur-Seine a pris connaissance du courrier adressé par Monsieur le Ministre de l'action et des comptes publics, David Amiel, concernant la situation des agents municipaux, en lien avec les propos attribués au Maire, Monsieur Bally Bagayoko. Il est inadmissible que ses propos aient pu faire l'objet d'interprétations inexactes ou être sortis de leur contexte, ne reflétant en rien la réalité de ses positions ni de son action.

Le Maire, ainsi que la nouvelle municipalité tient à réaffirmer avec la plus grande clarté sa position : elle est pleinement attachée aux principes de continuité du service public, de respect des agents territoriaux et de stabilité des équipes administratives.

Depuis son installation, la municipalité agit dans un esprit de responsabilité et d'apaisement. Aucun agent de la Ville n'est visé par une politique de mise à l'écart ou de remplacement systématique. Les femmes et les hommes qui font vivre le service public dionysien et pierrefittois au quotidien sont au cœur de notre action, et leur engagement est reconnu.

Les évolutions organisationnelles éventuellement engagées répondent exclusivement à des impératifs de bonne gestion, d'efficacité du service public et d'adaptation aux besoins des habitants. Elles se font dans le respect strict du cadre légal et réglementaire, ainsi que dans le dialogue avec les agents concernés.

La Ville de Saint-Denis - Pierrefitte-sur-Seine reste pleinement mobilisée pour garantir à ses agents un climat de travail serein, respectueux et constructif, au service de l'intérêt général.

La municipalité